

DNCA

EURO SMART CITIES



RAPPORT VOTE
ET ENGAGEMENT

Données au 31/12/2020

1-RAPPORT DE VOTE

La gestion actions qualité croissance responsable de DNCA Finance a pris l'engagement dans son approche responsable d'avoir à tout moment une qualité ESG élevée, ce qui se traduit par un score ESG de portefeuille significativement au-dessus de celui de l'indice de référence.

L'évaluation ESG des sociétés en portefeuille est effectuée par nos analystes sur la base de notre outil propriétaire construit autour d'une double analyse qualitative d'une part et quantitative d'autre part. La partie quantitative est construite à partir de nos propres indicateurs sur la base des données extra-financières publiées par les entreprises. La partie qualitative est nourrie des résultats des entretiens de nos analystes avec les équipes dirigeantes des sociétés.

Notre stratégie d'investissement consiste à se concentrer sur les valeurs dont la qualité et la croissance sont élevées afin de garantir le couple rendement/risque sur un horizon de 5 ans. La croissance est un prérequis car sans croissance des résultats, la performance d'une action ne peut être durable. Par qualité, nous entendons la qualité de la franchise (solidité du modèle économique : intensité concurrentielle, avantages compétitifs, parts de marché, innovation), la qualité du management (vision, capacité à allouer le capital de manière adéquate, expérience) et la solidité bilantielle. Les éléments extra-financiers ou ESG* viennent naturellement enrichir et compléter notre évaluation de la qualité. En effet, les risques environnementaux liés aux produits et services d'une société peuvent être considérés comme un passif venant fragiliser le bilan et les risques sociaux sont pour nous un signal fort de fragilisation de la franchise. Enfin, gouvernance et management sont naturellement liés.

Rappel de la politique de vote applicable en 2020

La politique de vote d'Ostrum AM (valable pour l'exercice 2020) a été appliquée jusqu'à la fin de l'année 2020.

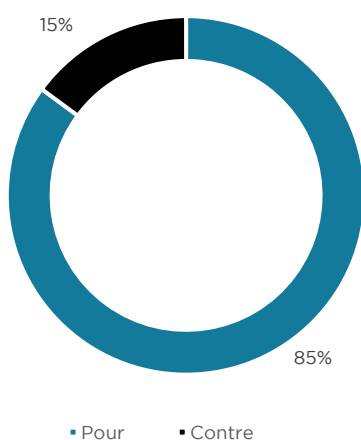
Remarque : le fonds DNCA Actions Européennes a rejoint DNCA Finance le 1er octobre 2020.

Il était auparavant géré par Ostrum AM. Ainsi les chiffres, présentés ci-dessous, sont valables pour l'année 2020).

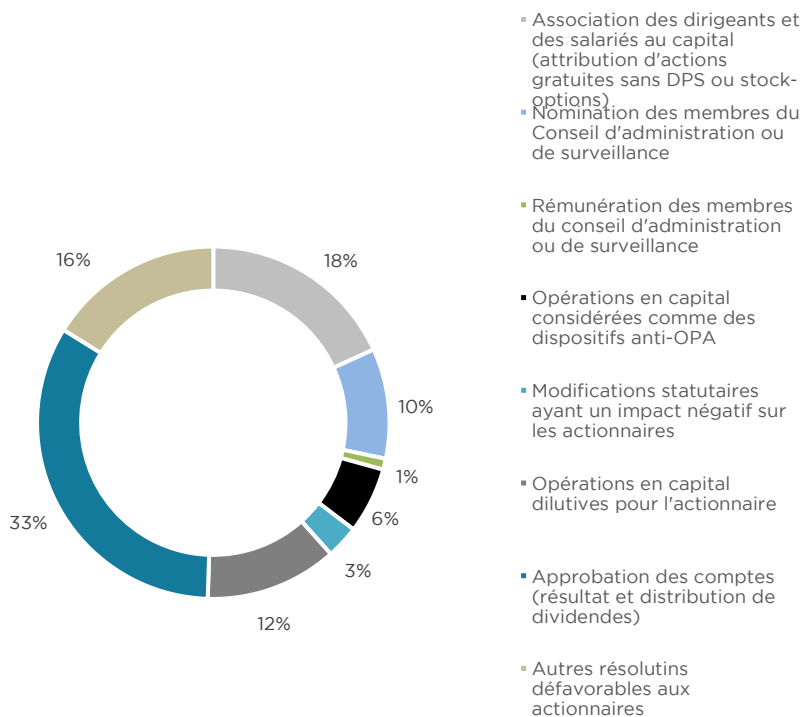
Votes 2020

Sur la base des critères de participation, au cours de l'exercice 2020, DNCA – Euro Smart Cities a effectivement exercé ses droits de vote à l'occasion de 41 assemblées générales, pour un total de 673 résolutions. Par ailleurs, DNCA – Euro Smart Cities a voté « non » ou « abstention » à au moins une résolution à l'occasion de 25 des 41 assemblées générales auxquelles le fonds a participé.

Répartition des votes



Répartition des votes d'opposition



2-RAPPORT D'ENGAGEMENT

Notre démarche d'engagement en 2020

En tant qu'investisseur responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à notre analyse ou d'encourager les sociétés que nous finançons à adopter de meilleures pratiques, nous considérons l'engagement actionnarial comme un pilier fondamental de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire. Plus d'informations sont disponibles dans notre politique d'engagement (en lien).

DNCA Finance a cartographié, pour la première fois en 2020, les émissions de carbone de ses investissements et présente une estimation de la hausse de température induite par ces investissements. Cela nous permet de s'inscrire dans une démarche d'investissement cohérente avec le cadre des accords de Paris et la limitation de la hausse de température à 2°C. L'étude est disponible sur notre site internet (lien). C'est désormais un outil de pilotage important de notre engagement avec les émetteurs en faveur du climat. En effet, les sociétés ciblées au travers de cette étude feront l'objet d'une initiative d'engagement systématique de notre part.

En 2020, nous avons organisé notre activité d'engagement individuel autour de cinq thèmes : la transparence de l'information extra financière, la transition climatique, la gestion de la crise sanitaire du covid-19, les enjeux sociaux et sociétaux ainsi que les enjeux de gouvernance.

Par ailleurs nous nous inscrivons aussi dans une démarche d'engagement collaborative. Avec un ensemble d'investisseurs internationaux, nous participons aux campagnes d'engagement collective via le CDP ou les UNPRI.

Statistiques Engagement individuel du fonds



Nombre de réunions avec les émetteurs : **94**



Nombre de réunion d'engagement : **14**

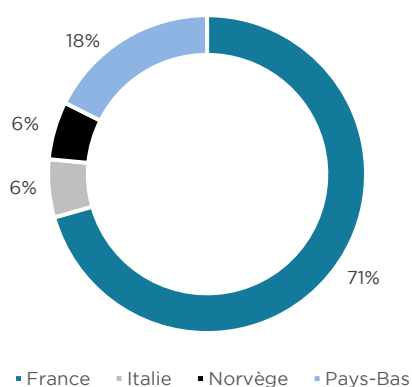


Nombre de sociétés représentées : **29**

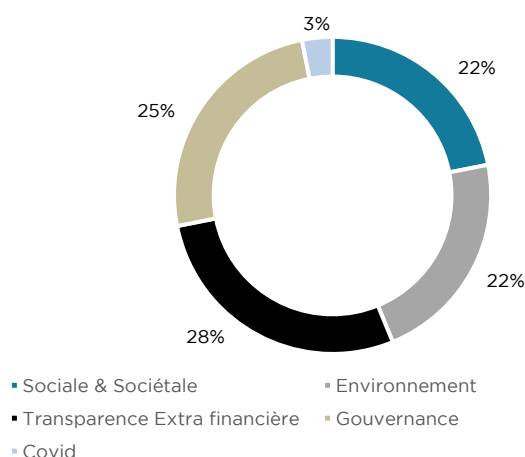


Nombre de sociétés ciblées : **8**

Répartition géographique



Thématiques d'engagement



Via le CDP nous participons à deux campagnes d'engagement distinctes, la première est une campagne pour améliorer la transparence des sociétés sur leurs émissions de carbone. Nous invitons cinq sociétés à plus de transparence au travers cette initiative, principalement dans les pays émergents.

La seconde est une campagne d'engagement pour demander aux sociétés de s'inscrire dans une démarche climatique cohérente avec les accords de Paris, via l'adhésion à la Science Based Target initiative (SBTi) qui permet de justifier de l'alignement des émissions de carbone de la société avec la limitation de la hausse des températures à 2°C. Nous engageons auprès 1700 émetteurs au travers de cette campagne.



Via les UNPRI, nous participons à l'initiative d'engagement Climate Action 100+. Cette initiative cherche à améliorer, grâce au dialogue, l'empreinte environnementale des sociétés ayant un impact climatique important. L'initiative étant organisée en groupe de travail par émetteur, nous avons choisi une société dont DNCA est un actionnaire de long terme.



_ENGAGEMENT

	Secteur :	Energie
	Pays:	Italie
	Capitalisation Boursière :	Supérieur à 60 milliards d'euros
	Nombre d'employés :	Supérieur à 60 000
	Thématique :	Environnement

Enel est une société italienne qui produit et distribue de l'électricité principalement en Italie, Espagne et Amérique latine. Comme de nombreuses entreprises de son secteur, Enel fait face à d'importants dilemmes en termes de transition énergétique. Notamment sur le remplacement des capacités de productions thermiques par des solutions décarbonées. Avec une capacité installée de 89GW dont 46 GW de renouvelable, Enel figure parmi les principaux producteurs d'électricité verte dans le monde. Cependant, elle conserve 12 centrales à charbon, hautement polluantes.

Nous avons communiqué avec la société sur ses intentions quant aux centrales à charbon. Enel a confirmé sa volonté de sortir de ce mode de production, et a soumis sa demande d'autorisation auprès du gestionnaire de réseau. La firme s'est engagée en faveur de la fermeture de 5 centrales à charbon dès 2022, et à sortir intégralement de cette technologie d'ici 2030. Par ailleurs, l'energéticien s'engage à réduire ses émissions de CO₂ à 0 d'ici 2050 et à quadrupler la capacité de production d'énergie renouvelable d'ici 2040 grâce à un plan d'investissement ambitieux. Nous notons que depuis 2012, la capacité de production électrique basée sur le charbon a diminué de 61% chez Enel.

La transition énergétique représente un important levier de croissance pour l'entreprise qui est bien positionnée pour bénéficier du Green Deal européen.

DNCA Finance

19 place Vendôme – 75001 Paris

Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00

Contact : dnca@dnca-investments.com

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000

Conseiller en investissements financiers non indépendant au sens de la directive MIFID II

(DNCA Investments est une marque de commerce de DNCA Finance)

DNCA Finance Luxembourg

1 place d'Armes - L-1136 Luxembourg Téléphone: +352 28 48 01 55 23

L'objectif de gestion de l'OPCVM, fonds ISR, vise à rechercher, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance en profitant de l'évolution des marchés d'actions de sociétés domiciliées dans des pays de la zone euro qui bénéficient de l'accélération de l'urbanisation. Ces sociétés sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques pour leur qualité de leader global ou local sur leurs marchés respectifs à travers l'intégration systématique des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société.

Les positions évoquées sont celles de l'équipe de gestion et sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

L'investissement sur les marchés financiers comporte des risques, et notamment les suivants :

-Risque lié à la perte de capital. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. En conséquence, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué

-Risque lié à la gestion discrétionnaire. Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés par le gérant. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants

-Risque lié aux actions. Il s'agit du risque de dépréciation des actions et/ou des indices des marchés actions, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices des marchés actions, qui peut entraîner la baisse de la valeur liquidative.

-Risque Petites et moyennes capitalisations. Il se caractérise par deux risques principaux : D'une part : un risque de liquidité sur les titres du fait de la faible profondeur de marché lié à la faible capitalisation de ces sociétés. De fait, les achats/ventes peuvent ne pas être réalisés au meilleur prix dans les délais habituels. D'autre part : les obligations de communications financières peuvent être moins nombreuses pour les sociétés de petites et moyennes capitalisations que pour les sociétés de grandes capitalisations. Ceci peut avoir un impact sur les analyses menées sur ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

-Risque de change. Le risque de change est le risque lié aux variations des cours des devises autres que la devise de référence du portefeuille dans lesquelles tout ou partie de l'actif est investi. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

-Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés Le risque lié à l'utilisation des instruments dérivés financiers est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que des options, futures ou des contrats financiers de gré à gré. En conséquence une baisse de la valeur liquidative plus rapide et/ou plus importante que la baisse des marchés sous-jacents pourra être subie par le Fonds.

-Risque lié aux pays émergents. Les principaux risques liés à l'exposition aux pays émergents peuvent être le fait des forts mouvements des cours des titres et des devises dans ces pays, d'une éventuelle instabilité politique et de l'existence de pratiques comptables et financières moins rigoureuses que celles des pays développés. De plus, les marchés financiers des marchés émergents étant généralement moins liquides que les marchés développés, il existe un risque de liquidité du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

-Risque de taux. Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. La sensibilité exprime le degré moyen de réaction des cours des titres à taux fixes détenus en portefeuille lorsque les taux d'intérêt varient de 1%. Le risque de taux est le risque de dépréciation (perte de valeur) des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt ce qui entraînera une baisse de la valeur liquidative.

-Risque de crédit. Il s'agit du risque de dégradation de la situation financière et économique de l'émetteur d'un titre de créance dans lequel le Fonds investit. En cas de détérioration de la qualité d'un émetteur, par exemple de sa notation par les agences de notation financière, la valeur des instruments qu'il émet peut baisser. La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

-Risque de contrepartie. Le Fonds utilise des contrats financiers, de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations, conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

-Risque de liquidité. Le risque de liquidité présent dans le Fonds existe du fait de la difficulté d'acheter ou vendre immédiatement des actifs immobiliers/infrastructure/petite ou moyenne capitalisation/... La matérialisation de ce risque pourra impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

-Risque lié aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières. Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le FCP tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le FCP tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le FCP ne puissent pas rembourser la contrepartie).

-Risque de durabilité. Ce fonds est sujet à des risques en matière de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Des critères Environnementaux et ou Sociaux et de Gouvernance sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille comme mentionnés ci-dessus afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement. La politique de gestion du risque en matière de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.



Avertissement : Les valeurs mentionnées dans cette analyse sont citées à titre d'exemple. Ces valeurs peuvent être présentes au sein du fonds à la date de rédaction de ce document. La situation peut évoluer dans le temps. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA FINANCE. Ce document promotionnel réservé aux investisseurs professionnels est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dnca-investments.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

Les caractéristiques du fonds sont disponibles sur dnca-investments.com